

L'Ourcq en mouvement



Document d'**étape**

2013

SOMMAIRE



1 /// **L'Ourcq en Mouvement, une alliance métropolitaine** p.4

- L'Ourcq en Mouvement », une alliance métropolitaine pour affirmer l'intérêt du cœur de la Seine-Saint-Denis
- Les temps forts de L'Ourcq en Mouvement depuis 2010

2 /// **Quelles avancées de l'alliance?** p.7

- Les commissions techniques de L'Ourcq en Mouvement
- Mettre en partage la connaissance et développer une communication commune

3 /// **L'avancement des projets phares** p.10

4 /// **La poursuite des actions d'animation pour faire vivre le territoire** p.16

- L'Ourcq vert et bleu
- L'été du canal
- Les parcours « Osez l'Ourcq! »
- Escales d'eau

1 /// L'Ourcq en Mouvement, une alliance métropolitaine

■ « L'Ourcq en Mouvement », une alliance métropolitaine pour affirmer l'intérêt du cœur de la Seine-Saint-Denis

L'alliance L'Ourcq en Mouvement a été créée en 2010 en réponse à l'appel à initiatives de Paris Métropole.

Elle concerne un large territoire autour du canal de l'Ourcq et de l'ex-RN3, de Paris à la Seine-et-Marne. Un tiers de la Seine-Saint-Denis et un tiers de sa population sont concernés.

Cette alliance entend affirmer la dimension métropolitaine de ce territoire et renforcer son formidable potentiel de développement. En effet, il dispose d'atouts fonciers, économiques, paysagers et naturels importants, qui font de lui un espace stratégique de la métropole.

Portée par le Département de la Seine-Saint-Denis, l'alliance regroupe 14 communes du territoire – Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Bondy, Livry-Gargan, Les Lilas, Les Pavillons-sous-Bois, Le Pré Saint-Gervais, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte, Vaujours – les deux communautés d'agglomération Est Ensemble et Terres de France, la Ville de Paris, le Département de la Seine-et-Marne, la Région Ile-de-France, le syndicat d'études Paris Métropole et l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette.

Des partenaires techniques sont aussi invités à contribuer à la réflexion et aux actions en cours : l'Agence Régionale de Développement d'Ile-de-France, l'Atelier Parisien d'urbanisme, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement et le Comité Départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis, le Comité Régional du Tourisme, l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France, Séquano Aménagement, la SNCF, le STIF, la RATP...

Trois orientations majeures pour un développement solidaire et durable du territoire

L'Ourcq en Mouvement s'appuie sur les nombreux projets et démarches portés par les collectivités, aussi bien dans les domaines du développement urbain et économique que des déplacements, de la culture, des loisirs, etc.

L'alliance a pour objet de construire une cohérence bénéfique aux habitants et usagers du territoire.

Cette alliance repose sur une démarche partenariale, traduite dans un document d'alliance fédérateur et ambitieux, signé par l'ensemble des partenaires à l'occasion de la 1^{re} conférence des élus de L'Ourcq en Mouvement, le 28 juin 2012.

Ce document d'alliance définit les engagements de chaque partenaire et les modalités du travail en commun.

L'ambition de l'alliance « L'Ourcq en Mouvement » est de mettre en lumière les nombreux projets de ce territoire et d'accélérer son développement durable en renforçant leur cohérence et leur complémentarité.

L'alliance propose de garantir à l'ensemble des actions une force que chacune ne peut atteindre isolément. Elle assure une identité à l'ensemble des projets en les replaçant dans un contexte élargi. Elle rend plus visible ce territoire et son renouvellement.



L'alliance repose sur trois orientations majeures déclinées sous forme d'actions concrètes et opérationnelles pour contribuer à une meilleure construction métropolitaine :

- la renaissance : régénérer les territoires
- le défi métropolitain : rendre visibles les territoires de l'Ourcq dans la métropole
- le projet partagé : développer la démocratie participative.

Les signataires s'engagent en outre à :

- valoriser la présence du canal et faciliter son accessibilité pour les usagers grâce à un aménagement cohérent des berges
- donner à l'ex-RN 3 une fonction de lien, en participant à l'insertion d'un Bus à Haut Niveau de Service et en travaillant à la constitution de pôles de transport
- développer l'accès à la culture en favorisant les pratiques artistiques et culturelles
- renforcer la participation des habitants en les associant à chaque projet

-2010-

31 mai 2010: Lancement de l'Appel à Initiatives de Paris Métropole lors du Comité syndical à Bobigny.

24 septembre 2010: Dépôt auprès de Paris Métropole de l'initiative du Département de la Seine-Saint-Denis: « L'Ourcq en Mouvement ».

-2011-

Janvier – avril 2011: Rencontres bilatérales entre le Département et les membres de l'alliance pour élaborer le contenu de document d'alliance et définir les projets phares.

20 mai 2011: Présentation du projet du document d'alliance aux élus du territoire.

Juillet – août 2011: Renforcement de l'édition 2011 de l'Été du canal.

13 octobre 2011: Adoption à l'unanimité du document d'alliance pour un développement solidaire des territoires de L'Ourcq en Mouvement par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Octobre 2011: Lancement par le CAUE 93 des parcours de découverte urbaine et paysagère des territoires de L'Ourcq pour les collégiens. L'opération est réitérée en 2012.

-2012-

Février – juin 2012: Rencontres bilatérales entre le Département et les membres de l'alliance pour établir un 1^{er} bilan de l'initiative et des projets phares.

21 mars 2012: Lancement de la commission technique « jalonnement et signalétique vélo-piétions de la piste cyclable du canal de l'Ourcq ».

Avril – mai 2012: Concertation avec les collectivités et les partenaires institutionnels sur la signalétique autour du canal de l'Ourcq.

28 juin 2012: Signature du document d'alliance à l'occasion de la 1^{re} conférence annuelle des élus de L'Ourcq en Mouvement.

26 septembre 2012: Lancement de la 2^e commission technique dédiée aux animations d'été.

28, 29 et 30 septembre 2012 : Organisation de L'Ourcq Vert et Bleu, un nouvel événement éducatif et convivial sur le thème de l'environnement, de l'écologie urbaine et de la biodiversité.

12 décembre 2012: Rencontre des directeurs généraux des services de l'alliance sur son développement.

-2013-

26 février 2013: Comité de pilotage pour l'ouverture de l'alliance au monde économique, avec les organismes consulaires, les organisations représentatives du monde économique et les communautés d'agglomération.

14 juin 2013: 2^e Conférence annuelle des élus de L'Ourcq en Mouvement.

2 /// Quelles avancées de l'alliance ?

■ Les commissions techniques de L'Ourcq en Mouvement

Les commissions techniques sont des instances de dialogue et de travail privilégiées entre les membres de l'alliance et les acteurs du territoire. Elles ont pour objectif d'élaborer des positions communes et donnent lieu à des actions opérationnelles ou de communication pour développer la cohérence entre les projets.

Pilotées par le Département de la Seine-Saint-Denis, elles portent sur des thématiques transversales, choisies avec les membres de l'alliance, en complémentarité avec la démarche des « Ateliers du canal » lancée par la Ville de Paris en 2009.



La commission signalétique vélo du canal de l'Ourcq

La 1^{re} commission technique de L'Ourcq en Mouvement est consacrée aux jalonnements et à la signalétique de la piste cyclable qui longe le canal de l'Ourcq, de Paris à la Seine-et-Marne. Cette piste traverse la Seine-Saint-Denis d'est en ouest et plus de 3 000 usagers l'empruntent chaque jour. Au-delà de sa vocation de loisirs, elle présente un fort potentiel pour les déplacements doux vers les lieux de travail ou d'étude.

Pour renforcer la perméabilité entre le tissu urbain et le canal, le Département a donc initié fin 2011 une étude sur la signalétique vélo. Le diagnostic de cette étude et les grands principes à retenir en matière de signalétique ont fait l'objet de débats lors de la première commission, en mars 2012, qui rassemblait les dix communes traversées par le canal et les autres membres de l'alliance.

A la suite de cette première phase, une concertation s'est engagée en mai 2012 avec les communes traversées afin de déterminer les pôles d'intérêt devant faire l'objet d'une signalisation. Il s'agit d'indiquer le canal depuis les villes et de flécher les points d'attraction depuis le canal, pour renforcer la perméabilité entre le tissu urbain et le canal.

La concertation a permis de finaliser un projet de définition détaillé, un budget de réalisation et un calendrier. Le Département réalisera fin 2013-début 2014 la pose des panneaux. Les Villes pourront, en cohérence avec le tracé principal, poursuivre le jalonnement sur leur territoire.

La commission animations d'été

La commission technique dédiée aux animations d'été a pour objectif de créer du lien entre les dispositifs estivaux existant autour du canal et d'échanger sur les bonnes pratiques. Elle s'est réunie pour la première fois le 26 septembre 2012.

Les membres de la commission ont identifié plusieurs thématiques qui pourraient faire l'objet d'un travail en commun ou de mise en cohérence: coordination des activités proposées, application des normes de sécurité liées aux événements, communication renforcée sur l'existant, mise en place d'actions collectives, etc.

Le 26 février 2013, le Département, le Comité Départemental du Tourisme et les Villes de la grande section du canal de l'Ourcq (Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec, Pantin, Paris) se sont à nouveau réunis pour préparer la programmation de l'été 2013 autour du canal.



Association des acteurs économiques à la démarche

A la demande des élus de l'alliance, le Département a rassemblé les communautés d'agglomération Est Ensemble, Terres de France et les organismes représentatifs du monde économique (CCIP 93, CGPME 93...) en février 2013 pour échanger sur les attentes et les besoins des entreprises du territoire. Plusieurs pistes d'action pourraient être envisagées à la suite de ce comité de pilotage: une lettre électronique pour informer les entreprises des projets en cours, une cartographie de l'offre foncière et immobilière, un travail sur le maintien d'une activité économique diversifiée, etc.

En parallèle, plus de 2130 entreprises du territoire ont été informées de la démarche de L'Ourcq en Mouvement, avec un courrier de Stéphane Troussel, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Mettre en partage la connaissance et développer une communication commune

La mise en partage des études

Lors de la première conférence de L'Ourcq en Mouvement en juin 2012, les élus ont souligné le besoin de partager les études réalisées sur le territoire de l'alliance et de les rendre accessibles afin de capitaliser sur la connaissance.

Le Département a recensé 51 études en interne et 68 études auprès des membres de l'alliance et des partenaires de L'Ourcq en mouvement.

Celles-ci seront bientôt recensées et disponibles sur le site départemental dédié à la coopération, Web Communes.

Ce regroupement offre une réelle opportunité d'approfondir la connaissance globale du territoire et de partager des démarches plus locales intéressantes en termes de méthode.

Les études recensées recouvrent des champs très larges: aménagement et urbanisme, biodiversité, culture, tourisme ou encore démographie.

Ce fond documentaire a vocation à être enrichi régulièrement.

Les outils de communication de l'alliance

Le Web Communes, pour faciliter la communication autour de l'initiative

Pour faciliter la communication autour de L'Ourcq en Mouvement, tous les documents et outils de communication sont disponibles sur Web Communes, le site Internet départemental dédié aux collectivités partenaires.

Pour plus d'informations:

<http://cooperation-territoriale.seine-saint-denis.fr/-L-Ourcq-en-mouvement-initiative-du->

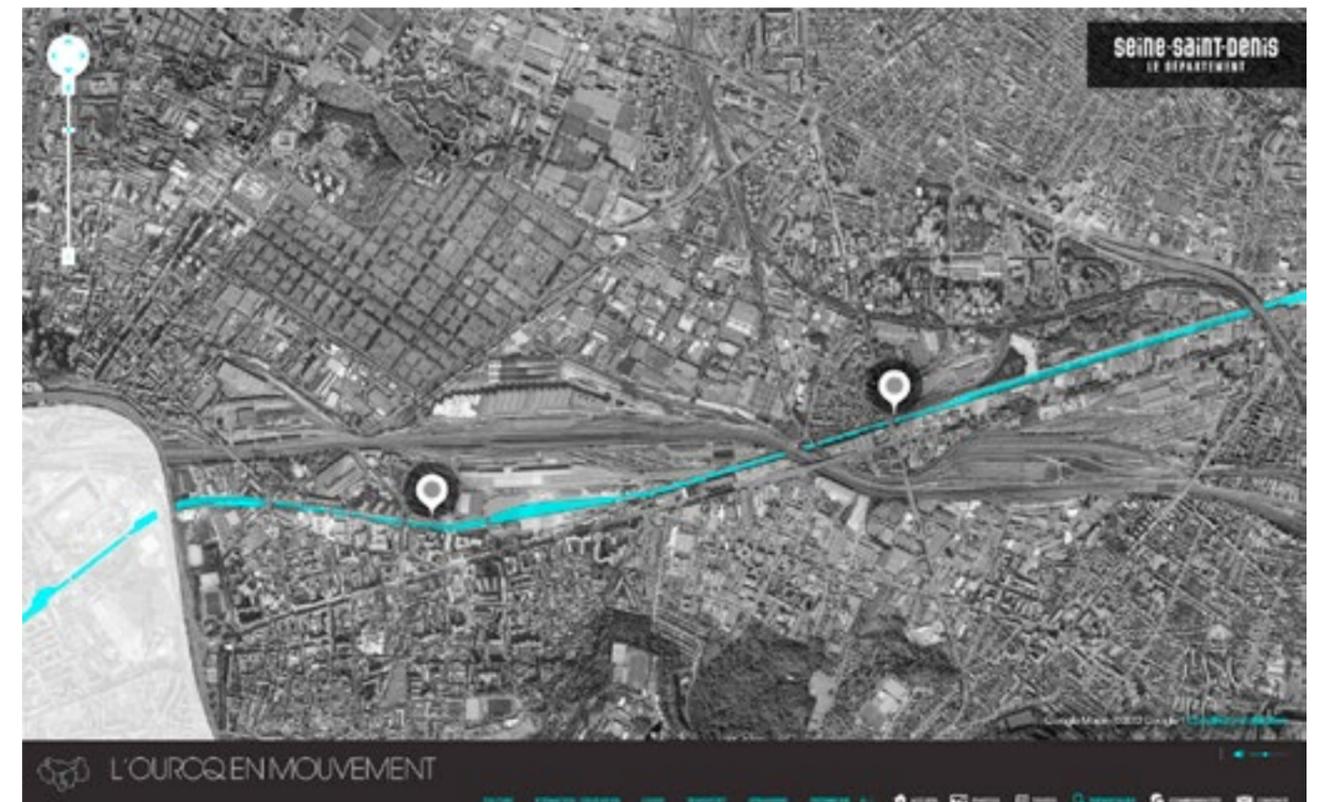
Un Web Documentaire, vitrine numérique des territoires de l'Ourcq

Le Département de la Seine-Saint-Denis a réalisé un Web Documentaire, objet numérique et interactif, pour illustrer de façon créative et singulière les évolutions du territoire de l'alliance.

Découvrez le canal sous un nouvel angle, à travers les reportages réalisés sur les bals barges de Pantin, la péniche « Le chat qui pêche » aux Pavillons-sous-Bois ou encore sur l'hôpital Avicenne à Bobigny.

Retrouvez-les tous sur le site

<http://ourcqenmouvement.fr/#/home>



3 /// L'avancement des projets phares

Chaque partenaire a choisi de mettre en avant un de ses projets dans le cadre de l'alliance. Qu'il s'agisse de développement économique, de renouvellement urbain, de valorisation de la trame verte, de culture... chacun répond aux enjeux et objectifs identifiés dans le document d'alliance et contribue à la visibilité et au développement durable du territoire.

Département de la Seine-Saint-Denis: Insertion d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dans le cadre de la requalification de l'ex RN3

Le Conseil général, en partenariat avec le STIF et les collectivités riveraines, porte le projet de requalification de l'ex RN3 et d'insertion d'un bus à haut niveau de service, le TZEN 3, de la porte de Pantin au T4 à Livry-Gargan. En 2013, le projet se précise avec une étude sur la reconfiguration du Pont de Bondy et des esquisses affinées sur l'ensemble du tracé. L'enquête publique sera lancée en 2014.

Paris Métropole

Le syndicat d'études accompagne les collectivités membres de l'alliance dans leurs démarches. Dans le cadre de l'Appel à initiatives qu'il a lancé en 2010, il contribue activement à valoriser leurs initiatives et à les mettre en coopérative.

Région Île-de-France: Poursuite de la mise en lumière autour du canal

La Région Ile-de-France finance une partie des travaux d'éclairage et d'aménagement de la piste cyclable du canal de l'Ourcq dans le cadre du Contrat Particulier Région/Département 2008/2013. Deux secteurs ont été éclairés en 2009/2010, à Sevran et à Bondy, et la première phase d'un projet de réfection et d'éclairage sur Aulnay-sous-Bois s'est achevée en juin 2011. D'autres études sont projetées.

La Région contribuera aussi fortement au projet de signalétique du canal qui se concrétisera fin 2013-début 2014.

Département de la Seine-et-Marne: Mise en valeur des circulations douces

Dans le cadre des schémas cyclables européen et national, le Département a lancé en mars 2012 une étude de faisabilité pour une liaison douce le long du canal de l'Ourcq, de la Marne à la Biberonne, afin de constituer un itinéraire cohérent, notamment avec les départements limitrophes.

Paris: Les ateliers du canal

Sept Ateliers du canal élaborés par Paris, le Département et les communes de Seine-Saint-Denis se sont tenus depuis 2010. Cette démarche se poursuit en 2013 en s'axant plus particulièrement sur les thèmes du fret fluvial et du paysage du canal.

Est Ensemble: Appel à projet emploi et insertion

La Communauté d'agglomération Est Ensemble a lancé en 2012 un Appel à projet pour accompagner la mise en œuvre d'actions innovantes au bénéfice de publics ciblés et confrontés à des freins à l'emploi particulièrement importants.

Douze projets ont été sélectionnés en juin 2012 et bénéficieront de 100 000 € au total pour l'année. Ils permettront à plus de 600 personnes de bénéficier d'un accompagnement. Les projets, très variés, vont du jardin solidaire pour les personnes touchées par l'exclusion à la création d'un CV numérique pour les seniors au chômage.

Fort de son succès, l'Appel à initiatives est reconduit en 2013 et bénéficiera d'une enveloppe similaire à celle de 2012.

Aulnay-sous-Bois: Projets artistiques et culturels autour du canal de l'Ourcq

L'Été du canal, avec ses développements artistiques et culturels, est un axe majeur de l'alliance pour la Ville.

De plus, dans le cadre du Nouveau Grand Paris et de l'Ourcq en Mouvement, Aulnay-sous-Bois engage autour du canal de l'Ourcq une réflexion de valorisation du quartier, avec un éventuel développement d'équipements culturels « à haute valeur ajoutée », sur les rives et les abords du canal, conjointement au traitement qualitatif de l'espace public. Ceci créera une polarité nouvelle et qualifiante au sud de la ville. Cette nouvelle destination de loisirs, qui s'appuiera sur le capital patrimonial du canal de l'Ourcq, accentuera son rayonnement métropolitain.

Bobigny: Passerelle piétonne face au Parc de la Bergère et port urbain de fret

La passerelle piétonne qui sera réalisée dans le cadre de la ZAC Ecocité associe plusieurs membres de l'alliance: la Ville de Bobigny, la Communauté d'agglomération Est Ensemble, Séquano Aménagement, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris.

Elle reliera les nouveaux immeubles de logements au centre-ville de Bobigny et offrira à leurs résidents un accès direct au Parc de la Bergère. Elle sera accessible aux piétons et aux vélos et respectera la réglementation relative aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont débuté fin 2012 pour une livraison fin 2013.

Bondy: Incubateur de projets Bond'Innov

L'incubateur de projets innovants dans les secteurs des biotechnologies, de l'éco-activité, de l'économie sociale et solidaire et du développement des pays du Sud, installé à l'Institut de Recherche et de Développement, a ouvert ses portes à l'automne 2011.

Plusieurs appels à projets ont été lancés en 2012 pour sélectionner les premières entreprises accompagnées par l'incubateur.

Cinq lauréats sont accueillis depuis mars 2012, ils devraient être 12 à la fin de l'année 2013.

Pendant deux ans, les lauréats bénéficient d'infrastructures de qualité, de liens directs avec la recherche, l'entrepreneuriat et le développement international et d'un accompagnement personnalisé: formations, programme de mentoring, expertise, orientation vers des plateformes de financement...



Incubateur de Bondy

Les Lilas: Métropolliniser

Les Lilas et l'association « le Rucher des Lilas » souhaitent favoriser l'implantation d'abeilles en milieu urbain. L'association a installé 5 ruches en 2011, sur un terrain arboré de 1 000 m² à proximité de la Corniche des Forts, mis à disposition par la Ville.

Le projet de « métropollinisation » a une portée pédagogique puisque des actions sont organisées à destination des scolaires. L'association sensibilise aussi les autres habitants à ce sujet.

La Ville poursuit à présent un objectif de mise en réseau et de fédération des ruchers à l'échelle de la métropole. En effet, plusieurs expériences similaires existent déjà en Seine-Saint-Denis: au Bourget, à Aubervilliers, à Montreuil, à Noisy-le-Grand, à Aulnay-sous-Bois ou encore à Saint-Denis.

Livry-Gargan: Le Pré-Catelan de l'Est parisien

La Ville de Livry-Gargan souhaite développer un pôle sport-santé métropolitain, englobant la pratique sportive dans toutes ses dimensions et destiné à tous les publics.

Ce pôle, qui sera implanté sur les actuelles friches du Belvédère, entre Livry-Gargan et Clichy-sous-Bois, sera situé à proximité des parcs du Sausset et de la Poudrerie et de la forêt de Bondy.

Plusieurs équipements seront installés pour compléter le pôle (équipements publics de plein air, centre d'accueil pour sportifs de haut niveau, spa, ...). Le projet de Pré-Catelan de l'Est parisien s'inscrit dans une dynamique de développement économique et de création d'emplois et améliorera l'attractivité du territoire.

Accompagnés par Jean-Michel Bellot, ancien athlète de haut niveau, Livry-Gargan et ses partenaires étudient notamment la venue d'une fédération olympique sur ce pôle.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <http://www.bondinnov.com>

Noisy-le-Sec : ZAC plaine de l'Ourcq

Le projet de ZAC, qui s'étend sur une superficie d'environ 35 ha, a pour ambition d'insuffler une dynamique de revitalisation complète du secteur et de promouvoir des activités économiques innovantes, sur un territoire marqué par la désindustrialisation.

Un quartier mixte doit voir le jour et comprendra des activités économiques, des équipements publics et plus de 1000 logements. Les abords du canal seront revalorisés et feront l'objet d'usages plus variés (navigation, sports, etc.).

Ce secteur doit devenir un vrai lieu d'attractivité territoriale et d'exemplarité en matière d'aménagement urbain, grâce à sa situation stratégique, à sa proximité avec le canal de l'Ourcq et aux opportunités liées au projet de requalification de l'ex-RN3.

Le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, avec une approche sur le stationnement mutualisé, l'implantation d'infrastructures dédiées au fret fluvial et la prise en compte des contraintes environnementales. L'accessibilité multimodale sera renforcée par l'arrivée du bus en site propre TZEN 3 et d'une gare du Nouveau Grand Paris au Pont de Bondy. Les modes de déplacement doux seront aussi valorisés.

Les travaux devraient commencer en 2013.



Pantin : ZAC du Port – Écoquartier de la Gare

L'écoquartier de la Gare, labellisé Nouveaux Quartiers Urbains par la Région et situé près de la gare du RER E, permet de développer le lien avec le quartier populaire des Quatre Chemins et le sud de la ville. Ce projet porte des ambitions environnementales exigeantes : biodiversité, bruit, diversification des espaces de vie, économies d'énergie, Étendu sur une surface de 52 hectares, il devrait accueillir à terme près de 1500 logements, 120 000 m² de bureaux et un espace vert de 5 hectares.

L'écoquartier, transféré par Pantin à la Communauté d'agglomération Est Ensemble en 2012, pourrait être transformé en ZAC pour favoriser la concertation entre les acteurs locaux.

La ZAC du Port va fortement contribuer au renouveau du paysage urbain et des pratiques entre le long du canal et l'ex RN3. Ce projet de 6 hectares proposera une nouvelle offre urbaine, économique et de loisirs, en s'appuyant sur la présence de l'eau : implantation d'un port de plaisance, de commerces, restaurants, guinguettes ou encore du nouveau conservatoire.

À terme, la ZAC du Port accueillera 600 logements sociaux et en accession à la propriété et plus de 1 000 salariés du groupe BETC dans l'ancien bâtiment des douanes, réhabilité et restructuré. Le quartier devrait être desservi par un arrêt du futur T-ZEN3 et une nouvelle passerelle permettra de relier les autres quartiers de la ville. Les premiers travaux démarreront en 2013.

Les Pavillons-sous-Bois : Projet ANRU de l'îlot canal/dojo

Le projet de rénovation urbaine de l'îlot canal permettra de requalifier des terrains situés entre le canal de l'Ourcq et une zone d'activités et d'améliorer l'insertion dans l'environnement urbain. Le futur écoquartier, de 4,5 hectares, devrait sortir de terre d'ici 2016. Il sera ouvert sur le canal et communiquera avec l'autre rive grâce à l'installation d'une passerelle.

Ce nouveau quartier multifonctionnel comptera trois-cents logements BBC de différents types (logements collectifs de cinq étages au maximum, maisons individuelles, maisons superposées...), un groupe scolaire de 16 classes, une maison des associations et un dojo, pour la pratique des arts martiaux. Un centre commercial sera aussi réalisé par un promoteur privé en limite du projet urbain.

L'ensemble de ces nouvelles constructions sera desservi par une voie nouvelle, depuis l'avenue de Rome, qui desservira le nouveau collège Anatole France.

Le Pré Saint-Gervais : Éco quartier Guitel

Le Pré Saint-Gervais conçoit un écoquartier au cœur de la ville, sur le site des anciennes usines Guitel. Ces usines, s'étendant sur 10 000 m² depuis les années 1950, ont cessé leur activité au début des années 2000.

La Ville s'est alors portée acquéreuse des terrains pour réaliser un projet urbain qui valorise l'identité industrielle des bâtiments. 130 nouveaux logements seront construits, parmi lesquels 36 % de logements sociaux. 7 000 m² seront réservés à des activités économiques, pour garantir la mixité fonctionnelle du site.

L'accent sera porté sur la dimension durable du quartier : outre la labellisation BBC du site, des espaces verts seront aménagés et les modes de déplacement doux seront mis en valeur. Les travaux ont démarré fin 2012 et l'écoquartier devrait être livré en 2015.

Retrouvez, sur le site de l'entreprise publique Deltaville :

► la page dédiée au nouveau quartier urbain des Pavillons-sous-Bois :

<http://www.deltaville.fr/references-les-pavillons-sous-bois.html>

► la vidéo du projet :

<http://www.deltaville.fr/actualites.html>



Romainville: ZAC de l'Horloge

Ce projet urbain de la ZAC de l'Horloge fait partie des opérations structurantes du secteur RN3 canal. Il permettra de transformer une zone d'activité économique de 51 hectares en un bassin de vie, de travail et de loisirs. Le projet s'appuie sur la valorisation du patrimoine bâti et paysager et renforcera la présence d'une offre économique de qualité sur le secteur.

Plus de 850 logements devraient à terme être construits dans la ZAC de l'Horloge. Un « village des marques » rassemblant 90 magasins et de nombreux restaurants et commerces de proximité verra le jour dans le quartier. 120 000 m² de bureaux sont également prévus.

Le réaménagement de la rue Gaston Roussel a démarré en 2012 et celui de l'ex-RN3 est également prévu pour améliorer la qualité de vie des riverains.

Retrouvez plus d'informations sur les pages :

► <http://www.ville-romainville.fr/grands-projets/zac-de-lhorloge/zac-de-lhorloge>

► <http://www.horloge-romainville.fr/>

Sevran: Le parc Kodak

Sevran souhaite transformer les anciennes friches Kodak, libérées en 1995 après le départ de l'usine, en un parc paysager et de loisirs à proximité du canal de l'Ourcq.

Le projet de réaménagement comprendra un espace vert de 8 ha, dit « Parc de la Plage verte », un Conservatoire du végétal, un pôle sportif de 1,8 ha, une zone d'activités et un bassin enterré de rétention des eaux de pluie. Ce dernier sera réalisé par le Département.

Ce projet est doté d'une véritable utilité écologique, pour la réhabilitation d'un site pollué, pour la création d'espaces verts en milieu urbain et en prise directe avec le corridor écologique du canal de l'Ourcq, pour la gestion alternative des eaux pluviales et pour la conception et la gestion écologique des espaces verts et des bâtiments.

D'importants travaux de restauration du site ont été réalisés par la société Kodak: la démolition des bâtiments en 2002-2003, la dépollution des sols et des nappes phréatiques et le traitement des eaux souterraines à partir de 2005. La fin de la dépollution a été actée par un « procès verbal de récolement » émis par la Préfecture de Seine-Saint-Denis le 17 juillet 2012.

La première tranche du projet, le parvis des écoles, a été réalisée par la Ville en 2010.

La deuxième tranche de travaux, le réaménagement de l'avenue Victor Hugo, débutera fin 2013.

Tremblay-en-France: Amélioration et valorisation des circulations douces

Tremblay-en-France et la commune seine-et-marnaise de Villeparisis réalisent une voie verte pour relier la piste cyclable du canal de l'Ourcq et les pistes cyclables de la Seine-et-Marne. D'autres projets sont en cours de réflexion pour relier le canal au nord de la Ville.

Vaujours: Projet d'aménagement et développement du centre ville

Vaujours porte un projet de restructuration de son centre-ville avec plusieurs enjeux: réduire l'impact physique provoqué par le passage de la RN3, développer l'offre de logements; adapter la trame urbaine afin d'accueillir des espaces nécessaires aux besoins de la vie quotidienne.

Villepinte: Trame verte

Villepinte développe un projet de trame verte sur l'ensemble de son territoire qui permettrait à terme de relier le canal de l'Ourcq, le parc départemental du Sausset, la ZAC Charles de Gaulle, le parc des Expositions, etc. La création de trames vertes permettra d'améliorer la qualité et la diversité des paysages de la commune et de protéger plus efficacement les espaces naturels et la biodiversité.

Des actions sont aussi conduites avec les habitants sur les bonnes pratiques pour la préservation et le développement des trames vertes.

Cette démarche rejoint celle portée par le Département, qui souhaite relier les grands espaces verts du territoire par le « chemin des parcs », un itinéraire cyclable et piéton mettant en valeur son patrimoine paysager urbain.



Établissement public de la Villette: Les jardins passagers

Créés en 2001, à l'emplacement d'une ancienne halle aux moutons, les Jardins Passagers du parc de la Villette sont les plus grands jardins écologiques de la capitale à vocation culturelle, pédagogique et sociale. Ils ont obtenu le label « Espace Vert Ecologique » (EVE) en 2010 et accueillent environ 15 000 personnes par an, dont 6 000 enfants, venus participer à des ateliers de sensibilisation à la nature.

Les jardins ont été agrandis de 1000 m² en 2011 et recouvrent désormais une surface de 3000 m² qui compte et favorise des milieux naturels variés dont une friche, une zone humide, un verger sur prairie, un sous-bois, une haie champêtre, un mur en pierre sèche...

En 2012, l'accessibilité des jardins a été améliorée pour les personnes en situation de handicap et près de 1000 m² supplémentaires sont d'ores et déjà accessibles à tous les publics.

4 /// La poursuite des actions d'animation pour faire vivre le territoire

Depuis 2011, des actions de communication et d'animation sont développées par le Département et les autres membres de l'alliance pour accompagner la dynamique de mutation du territoire. Il s'agit de préfigurer les mutations à l'œuvre, d'animer le territoire et de faire émerger une identité commune, notamment auprès des habitants.

■ L'Ourcq vert et bleu

L'Ourcq vert et bleu, événement ludique et éducatif, vise à faire découvrir les enjeux de l'eau et de la nature en ville aux Séquano-dionysiens.

Pour la 1^{re} édition, organisée les 29 et 30 septembre 2012, près de 5000 personnes ont participé aux activités proposées le long du canal de l'Ourcq.

Conçu autour d'escales (dans les parcs départementaux de la Bergère et de la Poudrière et dans le Parc de la Villette, ainsi qu'à Aulnay-sous-Bois, Pantin, Pavillons-sous-Bois et Sevran) reliées par des navettes fluviales, l'événement a rencontré un franc succès auprès du public.

Mêlant activités nautiques, de loisir, animations environnementales ou stand de découverte (L'Ourcq en Mouvement, métiers du Département, Agenda 21), ces journées ont permis de sensibiliser le public à l'écologie urbaine et à l'environnement.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
<http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/spip.php?article788>

■ L'été du canal

Chaque année depuis 5 ans, l'Été du canal, organisé par le Comité Départemental du Tourisme, permet de faire vivre le canal et ses berges de fin juillet à début septembre et de fédérer les événements portés par les Villes.

La manifestation, emblématique de l'esprit de L'Ourcq en Mouvement, est le fil conducteur de la vie estivale de Paris à la Seine-et-Marne. Tourné vers le grand public, l'Été du canal offre une large visibilité au territoire et ancre des usages sur des espaces encore en friche.

De nombreux événements (croisières culturelles, balades urbaines, « bals barges », concerts de musiques du monde, sessions de canoë-kayak...) sont organisés et complètent la programmation estivale proposée par les Villes de l'alliance.

La programmation de l'été 2013 est en cours de finalisation et fait l'objet d'échanges entre le Comité Départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis et ses principaux partenaires, dans le cadre de la commission technique de l'Ourcq en Mouvement dédiée aux animations d'été.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Comité Départemental du Tourisme :

<http://www.tourisme93.com/document.php?pagendx=490>



■ Les parcours « Osez l'Ourcq! »

Les parcours « Osez l'Ourcq! » ont été conçus par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Seine-Saint-Denis (CAUE 93), en partenariat avec le Département, le Rectorat de Créteil et l'Inspection Académique de Seine-Saint-Denis.

Ces parcours sont organisés sous la forme d'un jeu de piste, au cours duquel les collégiens et les lycéens retrouvent les photographies rassemblées dans le carnet mis à leur disposition : façades, mobilier urbain, matériaux...

Quatre parcours (Pantin; autour du Pont de Bondy; aux Pavillons-sous-Bois et à Livry-Gargan; à Tremblay-en-France, Villepinte et Vaujours) permettent de mieux faire connaître le territoire de l'Ourcq aux adolescents qui y résident et de les sensibiliser à la composition, à la diversité des paysages et aux différents acteurs qui interviennent dans la gestion de la ville.

Au total, depuis le lancement de l'opération en 2011, plus de 1750 élèves et 24 établissements ont pris part à ce projet.

Pour plus d'informations,

rendez-vous sur : <http://www.caue93.fr/Osez-l-Ourcq,298.html>

■ Escales d'eau

L'Escale d'eau, proposée par le Département de la Seine-Saint-Denis aux communes du territoire, est un programme itinérant de sensibilisation de la population et des acteurs locaux aux enjeux de l'eau. Dans le cadre de L'Ourcq en Mouvement, la 2^e Escale d'eau a eu lieu à Aulnay-sous-Bois entre mars 2011 à avril 2012.

Plus d'une cinquantaine d'actions ont été menées et 2300 personnes de tous âges ont pu en bénéficier. L'Escale d'Eau s'appuie sur de nombreux partenaires locaux, municipaux, associatifs et de la société civile, qui s'engagent dans la démarche et s'approprient les outils pédagogiques et les enjeux liés à l'eau.

Ainsi, ces acteurs poursuivent la dynamique et impulsent de nouvelles actions pour faire vivre l'eau à Aulnay-sous-Bois et partager cette ressource avec les habitants.

D'autres Escales d'eau ont lieu sur les territoires de la Seine-Saint-Denis.



